Société Protestante
des Amis des Pauvres (SPAP)

MECS Lumière et Joie

Maison d'Enfants à Caractère Social



Projet d'établissement 2023 - 2028

Synthèse du projet

La synthèse du projet

Une synthèse, pour quoi, pour qui !

« La synthèse du projet » est un **condensé** et un **extrait** du projet d'établissement.

Elle vise à faciliter la compréhension rapide du projet d'établissement. Son format court et visuel met en avant les points clés de l'établissement et de son action.

La synthèse répond à un **besoin de présentation succinct** du projet de la MECS :

- dont le format invite à une lecture effective ;
- dont les contenus peuvent être suffisants pour nombre de destinataires ;
- dont les contenus peuvent être une invitation à découvrir le document projet d'établissement (dans l'ensemble de ses développements ou sur des points plus ciblés).

Plan du projet d'établissement – Des contenus à retrouver au fil de la synthèse

Le projet d'établissement est structuré en 7 grands chapitres.



Les deux premiers (**Présentation de l'établissement**, **Positionnement et orientations**) posent le cadre d'intervention de la MECS au travers de la présentation :

- de l'association gestionnaire (son historique, ses valeurs, son organisation, les dispositifs gérés) ;
- de l'établissement (fiche signalétique et description succincte : mission, localisation, organisation, différents services et prestations, organigramme simplifié…) ;
- du cadre légal (textes fondateurs et lois qui régissent le secteur, repères sur les politiques en matière de protection de l'enfance, enjeux actuels propres au secteur) ;
- d'orientations à l'action professionnelle ou institutionnelle.

Le troisième chapitre présente le **public accueilli** dans ses caractéristiques, problématiques et besoins.

Le 4e chapitre décrit **l'accompagnement** de la MECS :

- sous forme d'un parcours normé et respectueux des droits des personnes ;
- au travers de 5 natures de prestations fournies pour répondre aux besoins spécifiques de chacun ;
- par l'accueil dans des services dédiés (Mineurs accompagnés, Internat, studios, SAPMN/AEMO).

Le 5e chapitre présente les interactions de la MECS avec **le territoire et l'environnement**, comme support de travail, comme outil de continuité et de complémentarité du service.

Le 6e chapitre, **les fonctions support**, apporte des repères sur le management, l'organisation, la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières pour mener à bien la mission confiée à l'établissement.

Le 7e et dernier chapitre, **la dynamique de progrès**, met en avant :

- l'inscription dans le nouveau dispositif HAS, l'organisation qualité et la démarche d'amélioration continue qui en découle ;
- les objectifs et actions d'amélioration, les perspectives d'évolution de la MECS à plus long terme qui résultent du travail de réflexion mené dans le cadre de l'élaboration du présent projet d'établissement.

Le sommaire du projet d'établissement

Préambule 3

1 Présentation de l'établissement 5
1.1 L'association gestionnaire 5
1.2 La Maison d'Enfants « Lumière et Joie » 7

2 Positionnement et orientations 11
2.1 Le cadre légal 11
2.2 Principes d'intervention 15
2.3 Orientations stratégiques 18

3 Le public accueilli 21
3.1 Caractéristiques générales 21
3.2 Les problématiques 22
3.3 Les besoins spécifiques 24

4 L'accompagnement 27
4.1 L'approche de l'accompagnement 27
4.2 Le parcours : une année de prise en charge 30
4.3 Les outils de l'accompagnement 31
4.4 Les droits des usagers 38
4.5 Les différents services 41
4.6 Les différentes prestations 47

5 Territoire et environnement 59
5.1 La Maison d'Enfants et son environnement 59
5.2 Partenariat et réseau 61

6 Les fonctions supports 65
6.1 Management et ressources humaines 65
6.2 Les ressources financières et matérielles 70
6.3 La gestion du risque 72

7 La dynamique de progrès 77
7.1 La démarche qualité 77
7.2 Les perspectives du projet 79

Conclusion 85

Répertoire des sigles 87











Brève présentation de la MECS

L'association gestionnaire

Société Protestante des Amis des Pauvres (SPAP)

- Créée en 1847 pour intervenir en faveur des indigents de la ville de Nîmes et de sa périphérie
- 1972 : création de la MECS et de l'EHPAD Lumière et Paix
- 2008 : création d'une pension de famille Lumière et Vie
- 2018 : ouverture d'un service d'accompagnement pour mineurs étrangers (MNA)

Les valeurs de l'association



Objectifs et objet social

La SPAP a comme objectif d'offrir à des personnes fragilisées par leur situation familiale, économique ou par leur âge, un lieu de vie, d'écoute, d'accompagnement, de soutien matériel, d'insertion professionnelle, de formation.

L'Association oriente ses actions vers :

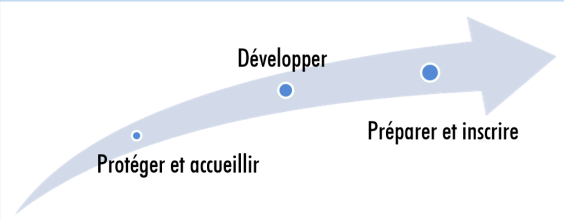
- l'insertion,
- la recherche et la prospective
- la formation :
- la qualité du service

MECS
Lumière et Joie

Imp. du Château Silhol
30000 Nîmes

Missions et objectifs transversaux

La Maison d'Enfants a pour mission de mettre en œuvre des mesures administratives, contractuelles ou judiciaires de protection. L'établissement, sous compétence départementale et judiciaire, est habilité Justice (au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil sur la protection de l'enfance en danger) et Aide Sociale pour recevoir des mineurs de 0 à 18 ans, garçons et filles, et notamment des fratries ; et des jeunes majeurs (18 à 21 ans).



Les différentes prestations

La Maison d'Enfants Lumière et Joie remplit sa mission de protection en mettant en œuvre cinq grands types de prestations contribuant à un " prendre soin " de l'enfant :

- l'accompagnement éducatif ;
- la santé ;
- la scolarité la formation et l'insertion professionnelle ;
- les prestations hôtelières ;
- le travail avec les familles.

Les prestations fournies par la Maison d'Enfants sont complémentaires et visent à répondre aux besoins des jeunes et à soutenir leur développement. Elles sont modulées en fonction du projet de chaque enfant et de la mesure d'assistance éducative qui lui correspond.

L'implantation géographique

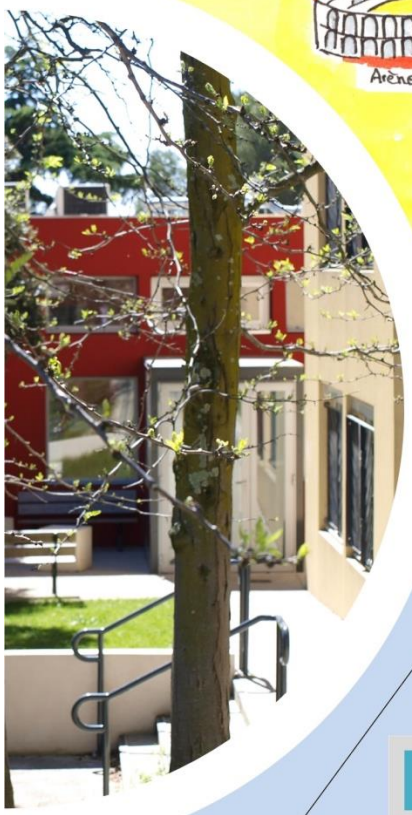
L'établissement est situé à proximité du centre-ville de Nîmes, à deux pas de la maison carrée, du musée de la romanité, des Jardins de la Fontaine et des Arènes.



Les enfants bénéficient d'un environnement porteur, favorable à leur épanouissement.

La Maison d'Enfants est implantée dans le quartier du Mont Duplan, mitoyen d'un collège et à proximité de trois écoles maternelles et primaires.

Elle se situe face à un jardin public dans une propriété vaste et boisée où domine "le Château Silhol ".



L'équipe mobilisée

- **Conseil d'administration** — Président
  - **Directeur Général de l'Association**
    - Référent qualité
    - **Directeur Adjoint**
      - **Cadre économe comptable**
        - Services administratifs: 1 secrétaire de direction, 1 secrétaire, 1 comptable, 1 aide comptable
        - Services généraux: 3 cuisiniers, 3 maitresses de maison, 2 agents de service, 2 agents d'entretien
      - **Chef de service Internat**
        - Equipe Groupe A: 4 éducateurs
        - Equipe Groupe B: 4 éducateurs
        - Equipe Groupe C: 4 éducateurs
        - Equipe de nuit: 5 surveillants de nuit
        - Transversaux: 3 éducateurs
      - **Chef de service Studios et MA**
        - Equipe Studios: 2 éducateurs, 1 assistant social
        - Equipe Mineurs Accompagnés: 4 éducateurs, 1 CESF, 1 ETS, 1 AS Coordinatrice
      - Equipe SAPMN / AEMO-R: 6 éducateurs
      - Santé: 2 psychologues, 1 infirmière

Le public de la MECS

L'autorisation

Accueil de mineurs de 0 à 18 ans, garçons et filles et des jeunes majeurs (18 à 21 ans)

Caractéristiques générales du public (données de 2021)

- La Maison d'Enfants accueille des enfants et jeunes de 3 à 21 ans. L'hébergement apparait comme la modalité privilégiée par le département du Gard pour l'accueil des enfants et adolescents
- La répartition garçon/fille est équilibrée sur l'internat, mais les garçons représentent plus de 90% pour le public MNA.
- La Maison d'Enfants reçoit des jeunes du département du Gard dont près de 90% viennent du secteur « Grand Nîmes ». Le public MNA est originaire d'Afrique de l'ouest (68%) et de pays de l'Asie centrale et du sud (32%).

Les problématiques des publics

La Maison d'Enfants privilégie une approche intégrative qui permet d'adopter divers points de vue qui s'enrichissent et se complètent mutuellement. La théorie de l'attachement, l'approche écosystémique, l'approche développementale, la clinique du trauma et les neurosciences constituent le cadre théorico-clinique du regard porté sur les jeunes et sur les pratiques qui en découlent.

Les motifs d'accueil sont principalement :

- des expériences de vie adverses ;

  Les jeunes accueillis à la Maison d'Enfants ont tous été confrontés de façon ponctuelle ou chronique, précocement ou plus tardivement à des expériences de vie adverses telles que la maltraitance, la négligence, la violence, la précarité sociale et économique, les ruptures et/ ou l'exil.

- une parentalité en souffrance et empêchée.

  Les parents des jeunes accueillis sont empêchés dans leur parentalité pour diverses raisons et à des degrés différents. Les difficultés qu'ils rencontrent qu'elles soient sociales, économiques, psychiques, contextuelles ou structurelles impactent leur expérience et la pratique de leur parentalité. Elles ne leur permettent pas d'identifier et de répondre suffisamment aux besoins de protection et d'éducation de leur enfant.

Ces expériences de vie adverses et la défaillance parentale ont impacté de façon plus ou moins importante une ou plusieurs sphères de leur développement et notamment :

- Le développement des émotions
- Le développement de l'identité
- Le développement des relations sociales
- Le développement cognitif
- La régulation du comportement

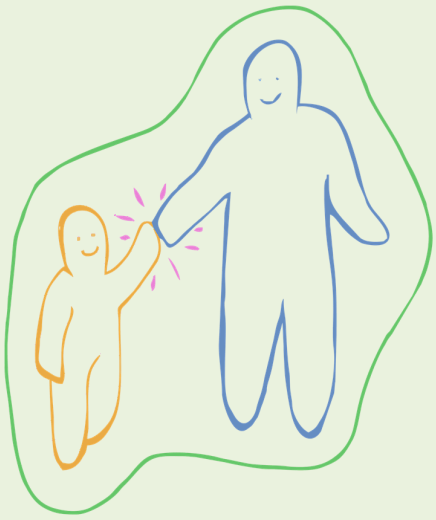
Des besoins spécifiques

Si les besoins fondamentaux des enfants placés sont identiques à ceux de la population générale, ils s'en distinguent cependant par leur intensité liée aux carences subies.

Ces besoins exigent, en conséquence, une mobilisation qualitative et quantitative de ressources spécifiques appartenant à plusieurs champs tels que le soin, l'éducatif, le social et le scolaire et nécessitant des organisations et des articulations complexes.

La qualité de la relation
Justice – continuité – stabilité – constance – permanence – dialogue – reconnaitre – valoriser – rassurer – non jugement – acceptation – faire avec – accompagnement – réciprocité

Les besoins fondamentaux
Liens – famille – prendre soin – nourrir – caliner – repère – cadre



La qualité du cadre institutionnel
Outils institutionnels - équipe – projets – PPA – Réflexion

La qualité du donneur de soin
Ecoute – engagement – accueil – attention – ton – voix – disponibilité – bienveillance – émotions – sentiments – sérénité

Synthèse d'une réflexion collective animée par le comité de promotion de la bientraitance de la MECS -2018

Principes d'interventions et orientations de la MECS

Principes d'interventions

L'intervention des professionnels de la Maison d'Enfants est fondée sur plusieurs principes : principes républicains, de laïcité, de bienveillance, de tolérance, de respect, d'équité, d'adaptation, et à d'autres règles de droit plus spécifiques au secteur social et médico-social. La mise en acte de ces principes traduit les valeurs de le la MECS Lumière et Joie

Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques résultent d'un contexte général (évolutions réglementaires, attentes des autorités, changements sociétaux) et d'éléments plus spécifiques à la MECS (valeurs associatives, vision du management, compétences pluridisciplinaires, spécificités d'un public et d'un territoire).

Ces orientations affirment une réalité institutionnelle et dressent une vision de l'avenir. Elles constituent des repères à un travail quotidien au sein de la MECS et des perspectives à construire au fil de la période de validité du présent projet, voire à plus long terme.

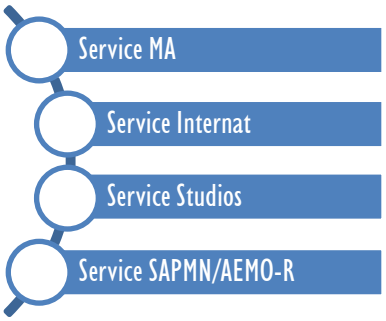
Explicitées dans le document *Projet d'établissement* il s'agit de :

- la diversification des modes d'accueil et d'accompagnement ;
- l'évolution des pratiques éducatives ;
- l'identification de la MECS et de ses spécificités ;
- la montée en compétences des professionnels ;
- l'amélioration constante des locaux ;
- une ouverture sur son environnement.

Les différents services

Les services éducatifs sont disposés au cœur de la Maison d'Enfants et sont intégrés dans l'espace privatif du parc de l'association.

Ainsi disposés, ils permettent l'efficience des interventions et la fluidité des actions en lien avec chaque problématique repérée par les professionnels éducatifs ainsi que de toutes les fonctions supports (Services généraux et administratif, comptables, paramédicaux) mises à disposition de la mission de protection confiée à la MECS.



- L'internat – L'établissement dispose de trois groupes de vie pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et de l'adolescent.
- Le service Studios – Situé dans le parc de l'association " Les Studios " incarnent un espace d'entre deux, une alternative entre l'accueil classique en internat et une proche insertion en milieu ordinaire.
- Le service SAPMN et AEMO R – L'équipe éducative organise ses interventions en milieu naturel depuis leurs bureaux, toutefois les locaux disposent d'un espace collectif propice à l'accueil des enfants et des parents au gré de l'accompagnement et du projet individuel des jeunes.
- Le service Mineurs Accompagnés (public MNA) – L'accompagnement s'exerce exclusivement dans les logements diffus dédiés, à très grande proximité du service afin de promouvoir un accompagnement de qualité et d'interventions quotidiennes de l'équipe pluri professionnelle.

SERVICE Internat – Groupes A, B et C

MISSIONS

- Accueil, hébergement et protection de mineurs non émancipés dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative judiciaire ou contractuelle.
- Garantir les besoins fondamentaux de l'enfant : éducatifs, physiques, intellectuels, sociaux et affectifs en proposant un accompagnement socio-éducatif permettant à l'enfant d'être acteur de son projet de vie.
- Garantir le respect de leurs droits et l'accès à la citoyenneté. Autant que possible maintenir les liens familiaux, travailler la parentalité.

ACCOMPAGNEMENT

- Famille : soutien aux compétences parentales, exercice des droits (VL, VM, VAD…)
- Vie quotidienne : apprentissages des codes sociaux, du cadre et des règles de vie en collectivité, favoriser l'estime de soi
- Scolarité, projet professionnel : Permettre l'accès à une scolarité adaptée, soutien scolaire, orientation, insertion professionnelle
- Santé : assurer le suivi au cas par cas / dans la singularité de chaque situation.
- Rééducation : suivi thérapeutique favorisé par le réseau et les partenaires extérieurs
- Socialisation : ouverture sur l'extérieur, accès à la culture, aux sports et loisirs
- Administratif : accès aux droits communs, préparer la majorité,
- Mettre en œuvre les moyens favorisant les axes du Projet Pour l'Enfant, leur autonomie en les rendant acteurs de leur devenir.

PUBLIC et CAPACITE

25 jeunes de 3 à 18 ans, filles et garçons, répartis sur 3 groupes de vie.

- Groupe A : de 3 à 8 ans
- Groupe B : de 8 à 13 ans
- Groupe C : de 13 à 18 ans

SERVICE Studios – Dédié à l'accompagnement des 16 – 21 ans

MISSIONS

- Construire avec le jeune un projet individualisé selon ses demandes et la mobilisation de ses potentialités
- Accompagner à la mise en œuvre des objectifs définis par le jugement en assistance éducative ou par le contrat AJM signé entre le jeune et le Conseil départemental
- Rassembler toutes les conditions nécessaires à la projection et la mise en œuvre d'une orientation individuelle et adaptée

ACCOMPAGNEMENT

- Autonomie, socialisation, vie quotidienne : gérer son temps, organiser sa journée, se repérer dans son environnement (transports, rendez-vous médicaux, scolarité, gestion des repas), savoir habiter son logement, apprendre à gérer son budget. Rencontres quotidiennes à domicile, travail autour de la relation de confiance, savoir vivre et savoir être, encourager les habiletés sociales et la citoyenneté.
- Administratif : repérage des dispositifs liés à la majorité, ressources et travail en partenariat avec les acteurs du territoire. Accès au droit commun et préparation à la sortie du dispositif.
- Scolarité/Insertion : soutenir un projet scolaire et professionnel adapté.
- Santé : compréhension et connaissance de ses droits et du système de santé. Ouverture des droits CSS, assurer le suivi santé.
- Loisirs : accès culture, inscription clubs sportifs

PUBLIC et CAPACITE

- Accueil mixte, pour des jeunes de 16 à 21 ans
- Capacité de 12 studios

SERVICE SAPMN / AEMO-R

MISSIONS

- L'exercice de la modalité SAPMN vise à garantir la sécurité de l'enfant et à assurer son éducation en collaboration avec sa famille, dans son environnement. L'intervention de l'équipe s'appuie sur les compétences des familles, non pas comme une fin en soi mais comme un moyen d'exercer la protection des mineurs. En cas de besoin, et ce à tout moment, un hébergement est possible sur l'internat de la Maison d'Enfants.
- La mesure d'AEMO Renforcée, sans être une mesure de placement s'exerce dans la même idée de solliciter les compétences parentales dans l'éducation des enfants pour assurer leur bon développement.

ACCOMPAGNEMENT

C'est en collaboration et en pluridisciplinarité que le projet pour l'enfant (PPE) est co-construit avec les parents. L'accompagnement est basé sur des axes forts :

- Évaluation des conditions d'éducation au domicile de l'enfant par le biais des ressources matérielles, des réponses aux besoins des enfants, de la régulation des émotions, de la gestion de l'autorité.
- Soutien à la parentalité. Des rencontres régulières avec les parents permettent une aide au repérage des besoins des enfants et au développement de leur capacité à y répondre.
- Favoriser la scolarité en aidant aux devoirs, à l'orientation scolaire et professionnelle.
- Encourager la socialisation en soutenant l'insertion dans des clubs de sport, au centre aéré, dans des associations de quartier.
- Veiller à la santé physique et psychique de l'enfant.

PUBLIC et CAPACITE

- 25 enfants et adolescents en SAPMN de 3 à 18 ans
- 12 dans le cadre de l'AEMO-R de 0 à 18 ans.

SERVICE Mineurs Accompagnés - Dédié aux MNA (Mineurs Non Accompagnés)

MISSIONS

- Protection des mineurs d'origine étrangère, temporairement ou définitivement privés de leur milieu familial (Convention Internationale des Droits de l'Enfant)
- Garantir les besoins fondamentaux: éducatifs physiques, intellectuels, sociaux, affectifs de chaque mineur non accompagné en lui fournissant un environnement sécure et un accompagnement socio éducatif de qualité afin d'éviter entre autres, son isolement et de rendre à présent le mineur accompagné acteur de son projet.
- Garantir le respect de leurs droits et l'accès à la citoyenneté

ACCOMPAGNEMENT

- Administratif : reconstitution état civil et régularisation droit au séjour.
- Quotidien : rencontres régulières à domicile, apprendre à gérer le quotidien de son lieu de vie, apprendre à gérer son budget, acquisition des codes culturels du pays d'accueil.
- Scolarité : scolarité adaptée et/ou insertion professionnelle, maîtrise de la langue française.
- Santé : ouverture des droits CSS, assurer le suivi santé.
- Loisirs : accès culture, inscription clubs sportifs.
- Droit commun et sortie de dispositif : repérage acteurs et dispositifs liés à la majorité.

PUBLIC et CAPACITE

- 30 jeunes de moins de 16 ans à 18 ans : garçons et filles, possibilité accueil mère-enfant.

Eléments de spécificité de la MECS

Processus et outils de l'accompagnement, droits des usagers

L'enjeu pour les professionnels de la Maison d'Enfants consiste donc à rechercher en permanence le meilleur ajustement permettant l'implication des parents dans la vie de leur enfant tout en garantissant la protection du développement physique, affectif, intellectuel et social de celui-ci.

Aussi la question de l'évaluation de chaque situation est-elle incontournable pour ajuster le niveau d'implication des parents et de la famille dans le quotidien du jeune tout en garantissant la protection de son développement.
Cette évaluation mobilise l'équipe pluriprofessionnelle afin de tendre vers l'objectivité et se construit au travers des échanges et du temps passé avec les parents, avec les parents et leur enfant dans différents contextes pour observer, analyser et parler de ce qui pose problème tout comme de ce qui va bien.

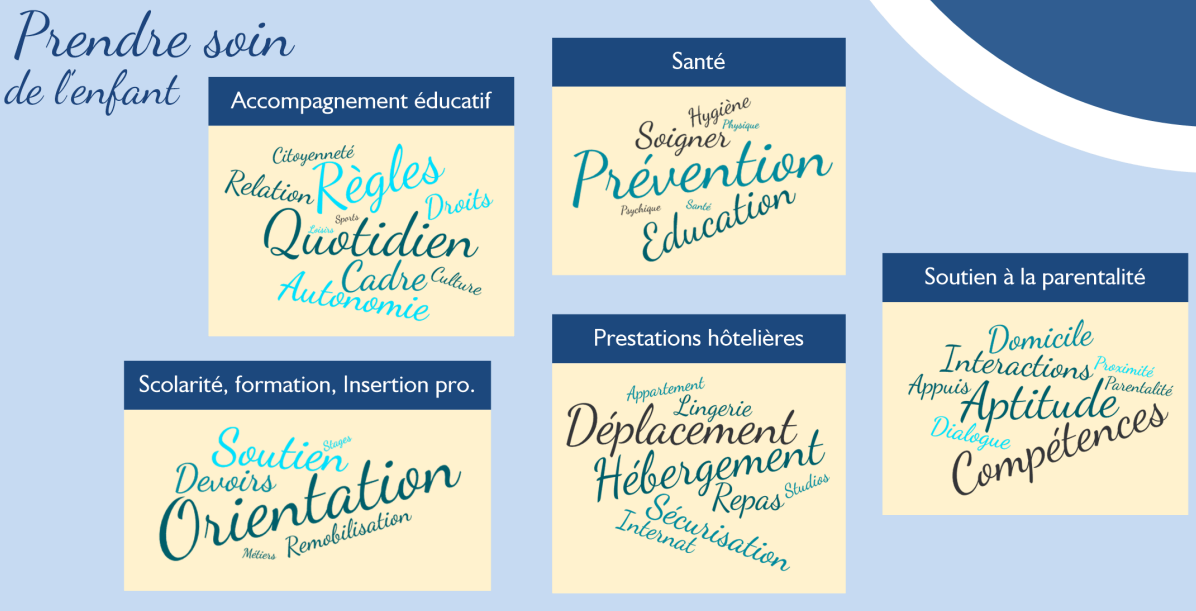
Protéger c'est faire cesser une situation de danger : en accueillant les usagers dans ses services d'internat ou en accompagnant ceux qui vivent en " milieu ouvert " les professionnels de Lumière et Joie évaluent au jour le jour les dangers encourus par ces personnes et adaptent le dispositif d'accompagnement afin de garantir leur sécurité.

Prendre soin

Le " prendre soin " occupe une place centrale dans l'établissement Lumière et Joie et est l'œuvre commune de tous les salariés de la Maison d'Enfants.
Dépassant une acception strictement médicale, il consiste à mettre en œuvre des actions et une manière d'entrer en relation basée sur l'attention bienveillante et la sollicitude qui favorisent le bien-être, le développement, la santé mentale et physique du jeune.

L'accompagnement
L'environnement

Mots clés
et phrases clés
au fil du chapitre



Les différentes prestations

Vie quotidienne

Les actes de la vie quotidienne constituent la matière première de l'accompagnement éducatif. C'est dans le partage de ces moments du quotidien (se lever, aller à l'école, jouer, manger, ranger et nettoyer son espace personnel, faire du travail scolaire, interagir avec d'autres personnes, effectuer des démarches administratives, faire sa toilette, se coucher...) que s'établit la relation entre les professionnels et les jeunes, relation qui est à la base du travail engagé auprès d'eux.
Chaque adulte de la maison d'enfants contribue à l'accompagnement de la vie quotidienne des jeunes et a une fonction éducative.

Scolarité

Depuis plusieurs années un répondant scolarité a été mis en place sur l'internat afin de faciliter le dialogue entre les enseignants, les parents et la maison d'enfants. Cette fonction est plébiscitée par les établissements scolaires qui ont besoin d'avoir un interlocuteur privilégié.



Santé

Le travail au quotidien auprès des jeunes permet aux professionnels de conduire une véritable éducation à la santé mais aussi de repérer les comportements qui posent question, les vulnérabilités qui peuvent conduire à l'apparition de difficultés si elles ne font pas l'objet d'un accompagnement adapté du jeune.

Parentalité

Le soutien à la parentalité ne se limite cependant pas à la relation entre les professionnels de la Maison d'Enfants et les parents autour d'un enfant. Aider et encourager les parents à mobiliser des personnes ressources ou développer leur propre réseau, soutenir parfois la mise en place de l'intervention au domicile parental d'une auxiliaire de vie sociale constituent des relais et des points d'appui nécessaires pour accroître leur autonomie.

Prestation hôtelière

Assurer la propreté et l'entretien de l'espace de vie des enfants, de leurs effets personnels, témoigne de l'attention et du respect que les professionnels leur portent et est une des composantes du " prendre soin " mise en œuvre à Lumière et Joie.
La Maison d'Enfants ne serait pas vraiment une maison sans sa cuisine et ses cuisiniers. Vecteurs de convivialité, d'éducation au goût et de plaisir, les repas servis sur l'internat sont préparés sur place dans une cuisine professionnelle par du personnel qualifié.

Environnement et territoire

Lumière et Joie n'existe que dans l'environnement et par l'environnement. Les relations entre le dedans et le dehors de la Maison d'Enfants sont nombreuses, réciproques et modèlent la prise en charge de chaque enfant. L'établissement s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire mais aussi sur des partenaires et un réseau de proximité pour accompagner les jeunes.

La Maison d'Enfants considère sa mission dans une idée de mobilité et d'action des publics accueillis. Le rôle de la MECS est alors d'avantage de repérer les compétences de ce territoire, de les porter à la connaissance des publics afin de les accompagner à être en mouvement dans cet environnement.



MECS Lumière et Joie

Impasse du Château Silhol
30000 Nîmes
Tel : 04.66.02.12.20
Courriel : lumiere.joie@melj.fr

Site web : www.chateausilhol.fr/pole-enfance